



MUNICIPALITÉ DE BERRY

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BERRY 2025-2026-2027

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Berry devant être en vigueur durant les exercices financiers **2025-2026-2027**, a été déposé à mon bureau le 24 octobre 2025, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'ouverture régulières, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

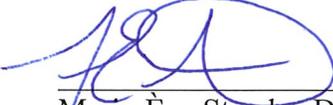
- être déposée avant le 1^{er} mai 2025; (au plus tard le 30 avril 2025)
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC d'Abitibi
582 10^e Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1X3

➤ être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ainsi que sur le site internet : <https://mrcabitibi.qc.ca/fr/services-aux-citoyens-et-aux-municipalites/aux-citoyens/role-d-evaluation>

➤ être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement en #176 de la MRC d'Abitibi et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Berry, ce 24^e jour d'octobre 2024.



Marie-Ève Strzelec DMA
Directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420 du code municipal)

Je, soussignée, Marie-Ève Strzelec, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Berry résidant à Berry certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le règlement # 177 le 24^e jour d'octobre 2024. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 24^e jour d'octobre 2024.


Marie-Ève Strzelec DMA
Directrice générale et greffière-trésorière